


4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;Nossent Anne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • maîtrise parfaite de la langue française orale et écrite • maîtrise des notions et auteurs clés des différentes disciplines à enseigner • rigueur scientifique.
Thèmes abordés	<p>Pour la partie micro-enseignement : Mise en pratique, intra muros, de l'acte d'enseigner au moyen d'un jeu de rôle.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Les trois séances du premier quadrimestre porteront sur la présentation de séquences de cours et de programmes. Les deux dernières séances du second quadrimestre seront consacrées à la réflexion autour des pratiques de stage, centrées sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Pour la partie micro-enseignement : AA1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Ce séminaire a pour objectif de porter un regard réflexif sur la pratique de stage, afin de l'améliorer, d'en intégrer les acquis et de les modéliser.</p> <p>AA2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires. AA2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner. AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. AA3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. AA3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale[1].</p> <p>-----</p> <p>[1] Selon le programme disponible https://uclouvain.be/prog-2018-ecge2a-cours_acquis_apprentissages</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Chaque étudiant endosse tour à tour le rôle d'enseignant, d'élèves (membre d'un groupe classe) et d'observateur. Deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire et l'animation d'un débat. Le micro-enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. 'Le visa s'acquiert par la prestation d'une leçon et la présence à toutes les séances.' Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences sociales : · Chaque étudiant produit une séquence de leçons (de 8 à 12 heures de cours) qui sera effectivement prestée lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences économiques qui constitue l'examen du cours de didactique en janvier. · La séquence comportera : - une fiche de présentation (disponible sur Moodle), - le scénario méthodologique complet et précis, - le dossier du professeur (le dossier élève complété des réponses), - éventuellement les annexes au dossier de l'élève. · <u>Le travail est présenté obligatoirement en fin de premier quadrimestre.</u> La note d'examen ne sera acquise qu'en juin, à condition que la partie micro-enseignement soit validée par Madame Detry.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : L'étudiant-enseignant présente une leçon de 15 minutes, la séquence est filmée. Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, le groupe classe discute de la leçon et soulève les points forts, les points faibles, les pistes de remédiations sur base d'une grille d'observation. L'observateur et le titulaire du séminaire effectuent la même démarche. La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, du groupe classe, des observateurs et les suggestions d'amélioration. Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement : Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à une classe du secondaire. Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé ou de débat. Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : <u>Première séance (2h):</u> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme. <u>Deuxième et troisième séances (2X2h):</u> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse d'une grille de préparation et de séquence de cours en formation historique et géographique, et formation sociale et économique. <u>Quatrième séance (2h):</u> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire. <u>Cinquième et sixième séances (2x4h):</u> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations individuelles des étudiants sur les thèmes proposés : échanges des expériences de stage en vue de construire des outils communs. • Construction et analyse des outils. • Réflexion sur la pratique de stage. • Conclusion. </p>

<p>Autres infos</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Le micro enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 12 à 15 étudiants (selon les effectifs). La présence à toutes les séances et la présentation d'une leçon permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe peut être organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les séquences de cours seront élaborées de manière anticipée (le stage se déroule au deuxième quadrimestre). - Le travail sera obligatoirement remis à la fin du premier quadrimestre. - Il n'est pas possible de représenter ce travail à la session de juin mais bien en septembre. <p><u>Exigences:</u></p> <p>Présence au séminaire et participation à l'entièreté de chaque séance obligatoires, suspensives de la note d'examen. La note ne sera validée qu'à la condition d'avoir présenté la partie micro-enseignement.</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet/août/septembre, en conséquence, la validation ou non-validation est acquise définitivement en juin.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>AGES</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)	ECGE2A	4		
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	4		